

Bilan d'activités 2012

Animation Docob des sites Natura 2000 « Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste »

pour la période de mai à décembre 2012

Février 2013



Bilan d'activités 2012
Animation Docob des sites Natura 2000
« Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste »
pour la période de mai à décembre 2012
Février 2013

Animateur Natura 2000 :

Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Animatrice : Laura HOPP

Bâtiment Chefdebien

Boulevard de la Gare

BP 50087

66501 Prades Cedex

Tél : 04 68 96 45 86

Fax : 09 74 44 14 60

canigou-natura2000@orange.fr

www.canigo-grandsite.fr

Sommaire

I. Contexte

I.1. Le massif du Canigó

Le Canigó est un massif montagnard qui se situe à l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées, dans le département des Pyrénées-Orientales. Visible depuis le littoral méditerranéen, sa silhouette imposante surplombe les plaines du Roussillon et de Gérone. S'élevant à 2 784 mètres d'altitude, ce contrefort des Pyrénées sépare les vallées de la Têt au nord-ouest (Conflent) et du Tech au sud-est (Vallespir), deux des principaux fleuves du département.

I.2. Le Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Le Syndicat Mixte Canigó Grand Site a été créé par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales en 2002 dans l'élan de l'année internationale de la montagne proclamée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cet établissement - basé à Prades - réunit le Conseil Général, les 39 communes du massif et l'Office National des Forêts (ONF). En charge de la protection et de la valorisation du patrimoine pyrénéen du massif du Canigó, le Syndicat mixte exerce ses compétences sur un territoire de 78 000 ha - 26 000 habitants - comprenant le site classé du Massif du Canigou d'une superficie de 8 000 hectares (ha) (en cours d'extension à 23 500 ha), 9 sites Natura 2000 et 3 Réserves naturelles nationales.

I.3. Les 3 sites Natura 2000

Trois sites Natura 2000, actuellement en phase d'animation, sont gérés par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site : la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Massif du Canigou » (FR 9101475), la ZSC « Conques-de-la-Preste » (FR 9101476) et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Canigou – Conques-de-la-Preste » (9110076). Ils couvrent en totalité 20 224 ha sur le massif et s'étagent de 480 à 2 731 mètres d'altitude.

Le Document d'objectif (Docob) de ces sites a été validé le 19 avril 2012 lors du dernier Comité de pilotage (Copil) d'élaboration du Docob à Taurinya. Il est en phase d'animation depuis le 1er mai 2012 et a été approuvé par arrêté préfectoral du 20 juillet 2012.

I.3.1. La ZSC « Massif du Canigou »

Situé sur la face nord du massif du Canigó, ce site s'étale sur 11 746 ha¹ entre 480 et 2 731² m d'altitude. Il est en étroite relation avec la ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste » qui le recouvre entièrement. Une partie de ce territoire (60%) englobe les Réserves naturelles nationales (RNN) de Mantet (3 028 ha) et Py (3 929 ha), soit 6 957 ha. La ZSC, frontalière avec l'Espagne sur sa partie sud mais aussi avec les sites Natura 2000 « Puigmal - Carança » FR 9101472 à l'ouest et « Conques-de-la-Preste » à l'est, se positionne au sein d'une entité écologique conséquente et cohérente. Le site est caractérisé par la région biogéographique alpine. Il comprend des pans de montagne depuis les zones montagnardes jusqu'aux parties sommitales (éboulis, pelouses, landes, combes à neiges, ...) et des secteurs centrés autour de la partie supérieure de cours d'eau, notamment le Llech pour l'habitat du Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*), espèce endémique. Sa position géographique et son altitude permettent un étagement de la végétation, depuis les zones méditerranéennes jusqu'au niveau alpin, qui présente une gamme variée d'habitats naturels. On peut noter des problèmes de fermeture des milieux dits « ouverts » (landes et pelouses) principalement dans les zones montagnardes et supraméditerranéennes. De plus, la fréquentation du public et la circulation des véhicules (pistes et stationnement) entraînent localement des risques de dégradation des milieux naturels fragiles.

I.3.2. La ZSC « Conques-de-la-Preste »

Situé sur la face sud du massif du Canigó, il s'étale sur 8 436 ha entre 735 et 2 465 m d'altitude (Pic de Costabonne). Comme le site « Massif du Canigou », il est en étroite relation avec la ZPS « Canigou - Conques-de-la-

¹ 11 635 ha selon le Système d'Information Géographique (SIG) de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC), soit 111 ha de moins que la surface exprimée sur le FSD initial du site MC.

² 2 731 m (donnée FSD) correspond à l'altitude du Pic dels Tres Vents qui n'est pas dans le périmètre Natura 2000.

Preste » qui le recouvre entièrement. De plus, il est attenant au site Natura 2000 « Le Tech » FR 9101478, situé en aval. Une partie de ce territoire est en Réserve naturelle nationale de Prats-de-Mollo-la-Preste, soit 2 394 ha³. La ZSC, frontalière avec l'Espagne sur sa partie sud sur environ 1/3 de son périmètre, est caractérisée par deux régions biogéographiques : alpine à 73 % et méditerranéenne à 27 %. Dominant le bassin du Tech, fleuve côtier du Roussillon, dans le Haut - Vallespir, elle est une des zones les plus humides du département des Pyrénées-Orientales. Sa richesse biologique très intéressante est due, en partie, à la diversité de ses habitats : forêts de feuillus et de résineux, landes, pelouses, milieux rocheux, zones humides, ...

1.3.3. La ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste »

Située sur le massif du Canigó, la ZPS se superpose sur les deux ZSC et s'étale sur 20 224 ha⁴ entre 480 et 2 731 m d'altitude. A cheval sur la ligne de crête séparant le Vallespir du Conflent, elle présente une grande diversité d'espèces d'oiseaux des milieux montagnards et méditerranéens. Complémentaire des ZPS voisines (« Puigmal - Carança », ...), elle abrite une avifaune de montagne riche et diversifiée (rapaces, passereaux, galliformes, ...). Elle est fréquentée, entre autre, par le gypaète barbu, le lagopède alpin (enjeu exceptionnel), la perdrix grise et le grand tétras. Enfin, la ZPS est située sur un axe de migration important (vautour percnoptère, milan noir, bondrée apivore, cigognes, ...). La fermeture des milieux ouverts (landes et pelouses), due à la régression de l'activité pastorale, constitue une menace pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux visées à l'annexe I de la directive. Le développement des activités de plein air, que ce soit d'été ou d'hiver, représente une autre cause de vulnérabilité du site, soit par la perturbation des espèces, soit par le morcellement des habitats (équipements touristiques, ...). Toutefois, une part importante de la ZPS étant en RNN, ces problèmes sont a priori moins sensibles ici que dans les autres ZPS des massifs montagnards alentours.

II. Animation et piloter la mise en œuvre du Document d'objectifs

II.1. Gérer administrativement, financièrement et techniquement le Docob

II.2. Organiser la gouvernance du site

II.2.1. Les Comités de pilotage

Le Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste »⁵ est l'organe officiel de concertation et de débat composé des services et établissements publics de l'État, des collectivités territoriales, des organisations socio-professionnelles, des associations de protection de la nature, des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel. L'arrêté préfectoral n°256/2007 du 25 janvier 2007 porte sur la composition du Copil de ces trois sites.

*** Copil du 19 avril 2012**

Ce dernier Copil de la phase d'élaboration du Document d'objectifs « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste » s'est déroulé le 19 avril 2012 à la salle polyvalente de Taurinya, sous la présidence de Bernard LOUPIEN. 39 personnes étaient présentes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- La synthèse du Docob des trois sites Natura 2000,
- La validation des fiches actions,
- La validation de la charte Natura 2000,
- La validation finale du Docob.

Le Docob « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste » a été validé à l'unanimité.

En annexes 1, 2 et 3 : *Courrier d'invitation au Copil du 19 avril 2012, liste des participants et compte-rendu de réunion.*

*** Copil du 18 décembre 2012**

³ Le décret de la Réserve mentionne une superficie de 2 185 ha mais la surface réelle calculée avec le SIG de la FRNC est de 2 394 ha.

⁴ Ce chiffre ne correspond pas au total des superficies des 2 ZSC : 19 912 ha.

⁵ « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste » est le terme utilisé dans ce document pour désigner les trois sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste »

Ce premier Copil de la phase d'animation du Docob s'est déroulé à la salle polyvalente d'Estoher.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Le bilan 2012,
- Le plan d'actions 2013,
- L'élection du Président du Copil pour la phase animation du Docob,
- Les mesures agri-environnementales territorialisées (ou contrats agricoles),
- La lettre d'information Natura 2000,
- Questions diverses.

Marie-Edith PERAL, maire d'Estoher, a été élue Présidente du Copil des sites Natura 2000 « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste ».

En annexes 4, 5 et 6 : Courrier d'invitation au Copil du 18 décembre 2012, *liste des participants et compte-rendu de réunion.*

II.3. Mettre en œuvre les actions de communication, de gestion et de suivi du Docob

Les actions de communication, de gestion et de suivi sont traitées dans les parties III. IV. et V.

II.4. Promouvoir le Docob

Un article paru dans la lettre d'information Natura 2000 n°18 du mois de décembre 2012 de la DREAL-LR : « Nature et expériences - Natura 2000 un atout pour le développement des territoires » traite de la mise en place des MAET sur le Canigó.

En annexe 7 : Article « Le pastoralisme dans le massif du Canigó, un enjeu économique, paysager et environnemental », lettre « Nature et expériences » n°18, décembre 2012.

II.5. Prendre contact et échanger avec les partenaires

La prise de contact et l'échange avec les partenaires passent par le biais de différents outils de communication : mails, téléphone, courriers et échanges directs en face en face lors de réunions, groupes de travail, copil, formations, ... et concernent toutes les thématiques abordées dans le Docob. Ces éléments ne sont pas détaillés ici mais il convenait de rappeler qu'ils font partie des nombreuses missions de l'animateur Natura 2000.

II.6. Assurer la concertation avec les acteurs locaux

Se référer au paragraphe III « Communication et sensibilisation autour de Natura 2000 ».

II.7. Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'animation du Docob

Deux formations ont été réalisées par la chargée de mission Natura 2000 en 2012 :

- SUDOCO , les 13 et 14 septembre 2012 à la DREAL-LR à Montpellier (34), dispensée par la DREAL-LR, le CEN-LR et le SM Camargue gardoise. L'objectif de cette formation était l'utilisation du logiciel de suivi du Document d'objectifs (SUDOCO) : interface, rubriques, saisie et exploitation des données,

- QGIS Niveau 1, les 27 et 28 septembre 2012 dans les locaux de l'ATEN et dispensé par cette même structure à Montpellier (34). **L'objectif étant la formation au logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) QGIS.**

II.8. Démarcher pour la mise en œuvre des mesures contractuelles

Deux réunions d'informations MAET à l'attention des éleveurs et groupements pastoraux ont eu lieu en juillet ; une en Vallespir et une en Conflent (Ci-joint les fiches de présence et diaporamas présentés). La réunion a permis d'informer les éleveurs sur l'objectif de Natura 2000 et des MAET et sur les différentes mesures possible sur le territoire « Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste ».

II.9. Accompagner à la contractualisation

Cette partie « accompagner à la contractualisation » peut englober toutes les actions d'élaboration et de mise en œuvre des MAET. Un temps conséquent y a été consacré.

Le travail amont fût de définir les mesures de gestions à mettre en place en fonctions de chaque habitats naturels agro-pastoraux d'intérêt communautaire et de leurs sous-faciès recensés sur le territoire, sur la base des cahiers d'habitats Natura 2000 et du Guide régional des mesures de gestion des habitats agro-pastoraux. Une première réunions avec la Société d'élevage des Pyrénées-Orientales a permis, sur l'exemple d'autres sites Natura 2000 similaires du département en phase d'animation, de fixer les mesures LR_CANI adaptées. Suite à cette réunion différents échanges (mail et téléphone) avec la SEPO ont permis d'affiner les mesures :

- Gestion des prairies par la fauche et/ou le pâturage,
- Gestion des prairies par la fauche et/ou le pâturage avec absence de fertilisation et report de fauche,
- Gestion des habitats agro-pastoraux par le pâturage,
- Gestion des habitats agro-pastoraux par l'élimination mécanique et le pâturage,
- Gestion des habitats agro-pastoraux par le brûlage dirigé et le pâturage,
- Entretien des espaces sylvo-pastoraux,
- Ouverture et entretien d'un milieu en déprise.

Dans un soucis de cohérence et de continuité du travail engagé depuis les prémices de l'élaboration du Document d'objectif, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site a souhaité s'engager en tant qu'opérateur agro-environnemental du territoire « Massif du Canigou – Conques-de-la-Preste ». Cf. Agrément en annexe.

Le SMCGS a élaborer le Projet Agro-Environnemental de Territoire (PAET) « Massif du Canigou - Conques-de-la-Preste », en partenariat avec la DDTM66, la DREAL-LR, la Chambre d'agriculture 66, les Société d'élevage des PO, l'association des AFP-GP et le SUAMME. Ce PAET a pour objet de présenter le contexte et les enjeux écologiques et pastoraux du territoire, les MAET qui pourront s'appliquer sur les surfaces agricoles des trois sites Natura 2000 à partir de l'année 2013 et l'estimation des besoins financiers sur les 5 années à venir. Il a été présenté par le SMCGS lors de la réunions technique MAET régionale du 16 octobre 2012 à Gignac (34) à la DRAAF-LR et la DREAL-LR, en vue de préparer la CRAE d'automne.

Pour 2012, un budget a été alloué à la réalisation de 8 diagnostics biodiversité pré-MAET permettant d'engager des études pour 3 groupements pastoraux et 5 exploitant individuels à l'automne.

Le bureau d'étude Soldanelle a été chargé, à partir de début août, de réaliser ces 8 diagnostics, en concertation avec l'association des AFP-GP et la SEPO.

II.10. Apporter un appui technique à la réalisation d'évaluation d'incidences

Un élève de l'école des Ponts et Chaussées de Paris, Victor PENOT, a réalisé un stage au sein du SMCGS durant l'été 2012. L'objet de ce stage était la réalisation d'un guide à l'attention des organisateurs de manifestations sportives en milieux montagnards dans les Pyrénées-Orientales (méthodologie d'organisation de la manifestation, obligations légales à respecter, évaluations d'incidences Natura 2000). Des réunions de travail ont eu lieu, regroupant l'Office National des Forêts, la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, le Parc Naturel Régional des Pyrénées-Catalanes et le Syndicat Mixte Canigó Grand Site afin d'apporter les éléments et les connaissances permettant la réalisation de ce guide. La Réserve naturelle régionale de Nyer a, par la suite, apporté sa contribution concernant les règles à suivre en Réserve naturelle régionale.

Ce guide est téléchargeable sur le site internet du SMCGS : <http://www.canigo-grandsite.fr/>

Des élèves de l'École Centrale Paris ont contacté le SMCGS concernant la préparation du Raid Central Paris (raid itinérant étudiants-entreprises) qui se déroulera dans les Pyrénées-Orientales en 2013. Le guide à l'attention des organisateurs de manifestations sportives leur a été remis.

Comme chaque année les organisateurs de la Course du Canigó ont sollicité le SMCGS en amont de cette manifestation.

Un bureau d'études ? a pris contact avec le SMCGS concernant les enjeux Natura 2000 sur la commune de Baillestavy dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de la commune. Il est à noter que cette commune est intégrée dans le périmètre sur une faible superficie, de par une erreur de tracée. Le périmètre devrait prochainement être réajusté afin d'extraire Baillestavy, ainsi que d'autres communes impactées par la même problématique, du périmètre Natura 2000 « Massif du Canigou ».

Dans le cadre du projet d'aménagement de voies d'escalade porté par le Club Alpin Français (CAF) sur la commune de Casteil, la DDTM avait demandé la réalisation d'une étude sur la flore des falaises et l'impact de l'activité d'escalade sur ce site. Il est à noter que ce type de projet n'est actuellement pas concerné par le régime d'évaluation d'incidence en territoire Natura 2000. L'ONF a réalisé l'étude, financée par le SMCGS ancien porteur du projet, à l'automne 2012. Cette étude est disponible sur demande au SMCGS.

L'association des AFP-GP a sollicité le SMCGS dans le cadre d'un projet de création d'abreuvoirs sur dalle en béton sur le site « Conques-de-la-Preste ». Le projet initial présenté à l'ONF - propriétaire de la zone – a différé de celui évoqué au SMCGS. Ce dernier a donc demandé un complément d'informations à l'association des AFP-GP. Cette dernière n'a émis aucun retour. Nous ne savons donc pas actuellement si le projet a eu lieu et dans quelles conditions.

L'association des AFP-GP a sollicité le SMCGS dans le cadre d'un projet d'abris pastoral sous la forme d'une yourte sur la commune de Mantet. Ce type de projet ne fait pas l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000.

II.11. Réaliser des visites de terrain

Dans le cadre de l'étude sur la flore des falaises à Casteil (projet d'aménagement des voies d'escalades par le CAF), une visite de terrain a eu lieu avec le CAF, l'ONF et le SMCGS afin de déterminer les zones à inventorier, les accès, la technique de grimpe, etc.

II.12. Rechercher des financements

Aucune recherche de financements supplémentaires n'a été effectuée.

II.13. Participation à des réunions ou manifestations sur le territoire

Le SMCGS participe au Comité de pilotage de l'**inventaire départemental des zones humides** sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général des Pyrénées-Orientales. Cet inventaire a pour ambition d'améliorer les connaissances et la conservation des zones humides. La première réunion a eu lieu le 1er octobre 2012 à l'Hôtel du Département à Perpignan.

Le CIEM (Centre d'initiation à l'environnement montagnard) des Isards basé à Py a sollicité le SMCGS pour réaliser une intervention auprès d'un BTSA GPN sur le fonctionnement du SMCGS et sur l'outil de gestion Natura 2000 sur le massif du Canigó.

Le SMCGS a participé à la réunion à l'initiative de la DDTM66 concernant le projet de 2ème liste locale des évaluation d'incidences Natura 2000.

Le SMCGS a assisté à la signature de la convention entre le Conseil général et la Réserve naturelle de Py.

II.14. Participer à la vie du réseau Natura 2000 au delà des sites concernés

Réunion régionale des opérateurs/animateurs Natura 2000

Réunion technique entre opérateurs/animateurs Natura 2000 du Languedoc-Roussillon

Réunion régionale MAET

II.15. S'informer sur l'actualité Natura 2000

L'information sur l'actualité Natura 2000 passe par la prise de connaissance de documents officiels :

-
-
-

Mais aussi par le biais de documents d'information ou de sites internet :

- La lettre d'information Nature & Expériences de la DREAL-LR,
- La lettre d'information Espaces naturels de l'ATEN,
-
-
-

II.16. Mettre à jour l'outil de suivi des sites SUDOCO

Le Docob a commencé à être inséré dans le logiciel SUDOCO lors des 2 jours de formation SUDOCO en septembre.

II.17. Actualiser les données

?

II.18. Compléter et mettre à jour le Docob

Le Docob n'a pas été complété ou mis à jour depuis sa validation.

II. 19. Établir un bilan annuel d'animation du Docob

Le bilan d'animation 2012 sera réalisé en 2013.

II.20. Toute autre action permettant d'animer et de piloter la mise en œuvre du Docob

III. Communication et sensibilisation autour de Natura 2000

III. Gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

IV. Suivi et amélioration des connaissances scientifiques

Annexes

Annexe 1 : Courrier d'invitation au Copil du 19 avril 2012

Annexe 2 : Liste des participants au Copil du 19 avril 2012

Annexe 3 : Compte-rendu du Copil du 19 avril 2012

Annexe 4 : Courrier d'invitation au Copil du 18 décembre 2012

Annexe 5 : Article « Le pastoralisme dans le massif du Canigó, un enjeu économique, paysager et environnemental », lettre « Nature et expériences » n°18, décembre 2012

Annexe 1 : Courrier d'invitation au Copil du 19 avril 2012

**CANIGÓ GRAND SITE
SYNDICAT MIXTE**

*Établissement public chargé de
la protection et de la valorisation du
patrimoine pyrénéen du Canigó*

26 000 habitants

Un site classé de 8 000 hectares

CG66 – 39 communes – ONF

Prades, le 29 mars 2011

Réf. : PL/LH

Objet : Comité de Pilotage de validation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste ».

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la validation du Document d'Objectifs des sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou – Conques-de-la-Preste », j'ai le plaisir de vous inviter au Comité de Pilotage qui se déroulera le :

**Jeudi 19 avril 2011 à 10h
à la salle polyvalente de Taurinya
« Accueil café » à partir de 9h30**

Ce COPIL aura pour ordre du jour :

- La synthèse du Docob des trois sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste »,
- La validation des fiches actions,
- La validation de la charte Natura 2000,
- La validation finale du Docob des trois sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste ».

Dans le souci de vous faire participer activement à ce projet de valorisation environnementale de notre Grand Site, mes services techniques mettent à votre disposition plusieurs modes de diffusion des documents préparatifs, à savoir :

- Le téléchargement de l'ensemble des documents, en suivant la procédure suivante :

1. Suivre le lien : <http://www.omnispace.fr/canigougrandsite> sélectionner « **Accès invité : Canigou** » et insérer le mot de passe : **copilo412**

2. Ensuite cliquer sur le lien « **Docob Canigó** » puis **sélectionner les documents à télécharger**.

- La transmission, sur simple demande, d'une version cédérom.

Le directeur du Syndicat Mixte, Pierre LISSOT, et la chargée de mission Natura 2000, Laura HOPP, demeurent à votre disposition pour vous communiquer des informations complémentaires, si nécessaire.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président

Christian BOURQUIN

Syndicat Mixte Canigó Grand Site – B.P. 50087 – 66501 Prades Cedex – ☎ 04.68.96.45.86 – ☎ 04 74 44 14 60 – ✉ canigougrandsite@wanadoo.fr
Conseil Général – Amélie-les-Bains – Arles-sur-Tech – Baillastavy – Castlar – Canguone – Castel – Codalet – Cornella-de-Conflent – Corsavy – Coustouges – Escaro – Espira-de-Conflent – Estaher – Fillaüs – Finestret – Falla – La Bastide – Lasaolère – Le Tech – Los Masos – Mantet – Marquixanes – Montbolo – Montferrer – Prades – Prats-de-Mollo-La-Preste – Prunet et Belposq – Py – Rodés – Sabarot – Saint-Laurent-de-Cerdans – Saint-Marsal – Serralongue – Taulis – Taurinya – Valmanya – Vernet-les-Bains – Villefrance-de-Conflent – Vinça – Office National des Forêts

Tél : 04 68 96 45 86 / Fax : 09 74 44 14 60

canigou-natura2000@orange.fr

Annexe 2 : Liste des participants au Copil du 19 avril 2012





Comité de pilotage Natura 2000
 ZSC « Massif du Canigou », ZSC « Conques-de-la-Preste » et
 ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste »

19 avril 2012

Taurinya – Salle polyvalente

NOM et prénom	Structure et fonction	Mail
x FOSSE Claude	COMITÉ DE RANDONNÉE PEDESTRE EG	claudette.fosse@orange.fr
x GORNOU Vincent	G.O.R	jean.gornou@orange.fr
x ESCOURBEYRON Clotilde	DDITH 66	
x MAMANDÉ Nathalie	DRETEL UR	
x ESCAPE Claude	Neve de Filols	
x LECLERC René	Président ACCA Filols	
x PEREZ Jean Louis	Comité de Spéléologie	perz.66@wanadoo.fr
x MORRI Julien	Syndicat des Pêcheurs de la Vallée de la Canigou	syndicat66@net.pirece.fr
x NOUGUIER Stéphane	ONF 1166	stephane.nouguiere@onf.fr
x BOIXEDA Jacques	ACCA Prats de Mollo	jacques.boixeda@gmail.com
x FAILLES Roger	Comité C. V. de la Vallée de la Canigou	
x MARY Marc	C R P F	
x LOUP EW Beunt	Maire de TAURINYA	
x SAUX Daniel	V.P. S.M. Canigou	
x LISSOT Pierre	SA Amibo (Grand) SITE	
x TAURINYA Jacques	VP Amibo (Grand) SITE	
x GAUVERRE René	ACCA Eilha	
x LAUZIÈRE Georges	Amibo / SA Amibo	
x EXPOSITO Laure	SM Canigou Grand site	
x GILBERTE Nathalie	Fédération des chasseurs	
x GUIRAUD Jean-Jacques	CC HT Vallée	
x LÉPICIER-SAVAC Françoise	Chambre Agriculture	

1/4

Annexe 3 : Compte-rendu du Copil du 19 avril 2012

1/8



CANIGÓ
Grand Site



**Compte rendu du 4ème et dernier Comité de pilotage pour l'élaboration du
Docob des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste »
et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 19 avril 2012 à Taurinya**

Étaient présents :

- V. AMIEL, Chargée de mission - Pôle environnement du Conseil général des Pyrénées-Orientales,
- D. BAUX, Maire de La Bastide et administrateur de la Fédération Départementale de la Chasse des Pyrénées-Orientales, vice-Président et délégué du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- J. BEAUMES, Technicien à la Réserve Naturelles de Py,
- J. BOIXEDA, Président de l'Association Communale de Chasse Agréée de Prats-de-Mollo-la-Preste,
- J. BORRUT, Référent scientifique du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Languedoc Roussillon,
- A-M. CAUWET, Représentante de l'association Charles Flahault,
- A. CHRYSOSTOME, Maire de Corsavy, Président de la commission patrimoine et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- L. COURMONT, Chargé de mission du Groupement Ornithologique du Roussillon,
- G. DEIXONNE, Délégué aux refuges - Club Alpin Français, section Prades – Canigou et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- C. ESCAPE, Maire de Fillols et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- G. ESCOUBEYROU, Chargée de mission Natura 2000 - Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales,
- L. EXPOSITO, Apprentie chargée de communication au Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- N. FERRER, Représentant de la Société Civile Forestière l'Écureuil de Py,
- C. FOSSE, Adjoint au maire de Taurinya, représentant du Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- P. GAULTIER, Conservateur de la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste,
- N. GILABERTE, Technicienne à la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales,

Compte rendu du 4ème Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste » et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 19 avril 2012 à Taurinya

Syndicat Mixte Canigó Grand Site
Bât Chefdebien – Bd de la Gare – BP 50087 – 66501 PRADES Cedex
Tél : 04 68 96 45 86 / Fax : 09 74 44 14 60
canigou-natura2000@orange.fr

- A. GLORY, Président de l'Association Pyrénéenne des Accompagnateurs en Montagne,
- O. GRAVAS, Éleveur et représentant de l'Association des Associations Foncières agricoles et Pastorales & des Groupements Pastoraux des Pyrénées-Orientales,
- J-M. GUIRAUD, Chef de projets à la Communauté de communes du Haut-Vallespir,
- L. HOPP, Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- B. JALIBERT, Maire de Vernet-les-Bains,
- N. LAMANDE, Chef de projet Natura 2000 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc Roussillon,
- R. LECLERC, Président de l'Association Communale de Chasse Agréée de Fillols,
- F. LEPICIER-SANAC, Conseillère agricole à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales,
- F. LESPINE, Directrice de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes,
- P. LISSOT, Directeur du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- B. LOUPIEN, Maire de Taurinya, Président du Copil, vice-Président du Pays Terres Romanes et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- F. MARY, Vice-Président du Centre Régional de la Propriété Forestière des Pyrénées Orientales,
- J. MORRI, Technicien forestier au Syndicat des Forestiers Privés des Pyrénées-Orientales,
- S. NOUGUIER, Responsable du Service Forêt à l'Office National des Forêts,
- R. PAILLÈS, Président de la Communauté de communes Vinça – Canigou,
- A. PAINO, Représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan et des Pyrénées-Orientales,
- M-E. PERAL, Maire d'Estover et déléguée du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- J-L. PEREZ, Représentant du Comité Départemental de Spéléologie des Pyrénées-Orientales,
- F. PICARD, Adjoint au maire de Fillols et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- F. SALIES, Adjoint au maire de Sahorre et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- C. TAURINYA, Adjointe au maire d'Estover et Présidente du Groupement pastoral du Llech,
- G. TRAVE, Gérant du refuge de « Las Conques »,
- V. TREMEL, Chargé de mission Natura 2000 - Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

Excusés :

- Capitaine BOUATROUS, Gendarmerie de Perpignan,
- C. BOURQUIN, Président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site et Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon,
- A. COSTE, Sous-préfet de Prades,
- R. GAURENNE, Représentant de l'Association Communale de Chasse Agréée d'Estover,
- G. LARIVIERE, Représentant de la commune d'Amélie-les-Bains et délégué auprès du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,
- B. LECOMTE, Ingénieur au Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon,
- F. MANENT, Président du Pays Pyrénées Méditerranée,
- B. MARITON, Technicien au Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon,
- J. TAURINYA, vice-Président et délégué du Syndicat Mixte Canigó Grand Site et Maire de Baillestavy.

Compte rendu du 4^{ème} Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste » et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 19 avril 2012 à Taurinya

Syndicat Mixte Canigó Grand Site
Bât Chefdebien – Bd de la Gare – BP 50087 – 66501 PRADES Cedex
Tél : 04 68 96 45 86 / Fax : 09 74 44 14 60
canigou-natura2000@orange.fr

Ordre du jour :

- Synthèse du Document d'objectifs des 3 sites Natura 2000 ZSC « Massif du Canigou », ZSC « Conques-de-la-Preste » et ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste » ;
- Validation des Fiches actions ;
- Validation de la Charte Natura 2000 ;
- Validation finale du Docob des 3 sites ;
- Animation.

M. Bernard LOUPIEN, Maire de Taurinya et Président du Comité de pilotage, a accueilli les participants au sein de sa commune.

M. Daniel BAUX, vice-Président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site, a remercié les personnes présentes à ce dernier Copil d'élaboration du Docob et à annoncé l'attribution prochaine du label Grand Site de France pour le Syndicat Mixte.

Laura HOPP, chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte Canigó Grand Site, a animé le déroulement de cette réunion.

1. Synthèse du Document d'objectifs des 3 sites Natura 2000 ZSC « Massif du Canigou », ZSC « Conques-de-la-Preste » et ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste »

✦ La multitude d'espèces animales et végétales et de milieux naturels que l'on appelle biodiversité fait la richesse d'un territoire. L'objectif de Natura 2000 est de concilier les activités humaines, économiques, sociales et culturelles ainsi que les particularités locales du territoire avec la conservation et la restauration des richesses naturelles, espèces et habitats d'intérêt communautaire. On parle de « conservation » lorsque l'état de ces habitats et de ces espèces est bon, et de « restauration » lorsque l'état est plus ou moins dégradé. Enfin, ces habitats et ces espèces sont dits « d'intérêt communautaire » par le fait qu'ils sont :

Pour les habitats :

- en danger,
- remarquables,
- ou que leur aire de répartition est réduite ;

Pour les espèces :

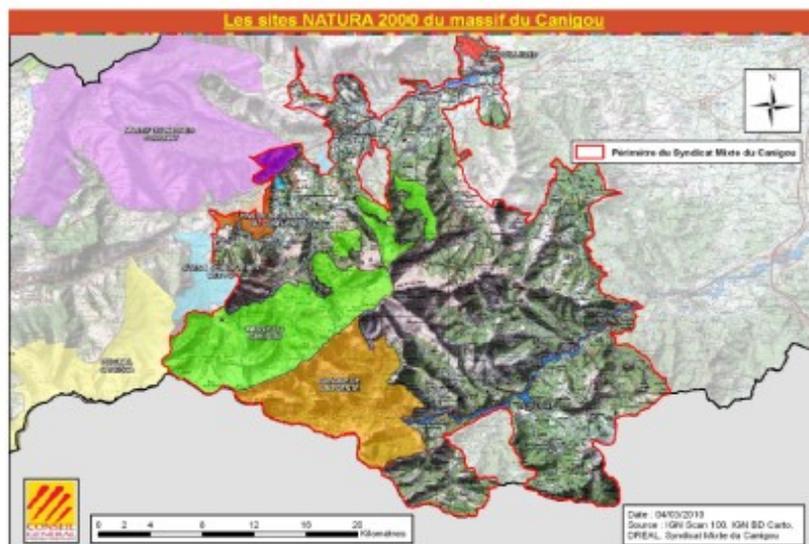
- rares,
- en danger,
- vulnérables
- ou endémiques,

et ce, à l'échelle européenne.

✦ Le Syndicat Mixte Canigó Grand Site est opérateur de trois sites Natura 2000 sur le massif du Canigó. La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Massif du Canigou » FR9101475 est située en Conflent sur la face nord du Canigó. Elle s'étend sur 11 746 ha et concerne les communes de Casteil, Clara-Villerach, Estoher, Fillols, Mantet, Py, Taurinya et Vernet-les-Bains. La ZSC « Conques-de-la-Preste » FR 9101476 se situe en Vallespir, sur la face sud du massif, s'étale sur 8 436 ha et concerne uniquement la commune de Prats-de-Mollo-la-Preste. Enfin, la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Canigou - Conques-

Compte rendu du 4ème Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste » et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 19 avril 2012 à Taurinya

de-la-Preste », d'une superficie de 20 224 ha se superpose sur les deux ZSC.



- ◆ Le document d'objectifs est un plan de gestion. Il se compose :
 - d'un document principal scindé en cinq parties :
 - une description générale des sites,
 - un état des lieux des activités humaines,
 - une description écologique,
 - la hiérarchisation des enjeux écologiques et les menaces avérées et potentielles sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire,
 - les grands objectifs de développement durable et les mesures de gestion prioritaires.
 - de trois atlas cartographiques (cartes de localisation et d'état de conservation + fiches habitats et espèces),
 - et d'annexes au document principal.

◆ Le 25 janvier 2007 a été mis en place, par arrêté préfectoral, le Comité de pilotage des 3 sites Natura 2000. Il s'en est suivi la réalisation du diagnostic socio-économique ; travail réalisé en partenariat entre le Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon, la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, le Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Élevage, l'Office National des Forêts, la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes et le Syndicat Mixte Canigó Grand Site. Dans un même temps, les études écologiques sur le site « Massif du Canigou » ont été réalisées sous maîtrise d'œuvre de la Réserve Naturelles de Py et de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, avec des données de l'Office National des Forêts pour la partie du site situé en Forêt domaniale. Ces éléments du Docob ont été présentés et validés lors du deuxième Comité de pilotage qui a eu lieu à Taurinya le 6 décembre 2010.

Par la suite, ont été réalisées les études écologiques sur les sites « Conques-de-la-Preste » et « Canigou -

Compte rendu du 4ème Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste » et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 19 avril 2012 à Taurinya

Syndicat Mixte Canigó Grand Site
Bât Chefdebien – Bd de la Gare – BP 50087 – 66501 PRADES Cedex
Tél : 04 68 96 45 86 / Fax : 09 74 44 14 60
canigou-natura2000@orange.fr

Conques-de-la-Preste ». L'Office National des Forêts a réalisé les inventaires sur le site « Conques-de-la-Preste » en partenariat avec la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes pour la partie en Réserve naturelle. Le Groupement Ornithologique du Roussillon a réalisé les inventaires concernant la ZPS. Ces deux synthèses écologiques ainsi que les grands objectifs de gestion durable ont été présentés et validés le 13 décembre 2011 à Prats-de-Mollo-la-Preste lors du troisième Comité de pilotage.

Ce jour, 19 avril 2012, sont présentées et proposées à validation les deux dernières étapes de l'élaboration du Docob : les fiches mesures et la charte Natura 2000.

♦ Le diagnostic socio-économique a permis de faire un état des lieux de l'ensemble des activités humaines du territoire : élevage et pastoralisme, activités sylvicoles, activités de tourisme et de pleine nature, activités cynégétiques, activités halieutiques, cueillette, éducation à l'environnement, etc. L'objectif étant d'identifier les acteurs, les structures, les contraintes de chaque activité et les usages.

♦ L'étude écologique qui a été réalisée sur la ZSC « Massif du Canigou » a permis d'identifier vingt habitats naturels d'intérêt communautaire. Ces habitats sont de types rocheux, forestiers, humides ou agro-pastoraux. Une hiérarchisation a été réalisée afin de prioriser les mesures de gestion à appliquer à chaque enjeu. On citera l'enjeu exceptionnel « Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles » (code Eur15 : 8130) ainsi que les deux enjeux très forts qui sont des habitats forestiers : « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa*¹ et *Fraxinus excelsior*² » (code Eur15 : 91E0*) et « Forêts de *Castanea sativa*³ » (code Eur15 : 9260). Neuf habitats ont été définis comme des enjeux forts, dont 3 prioritaires - marqués par un *. Cinq habitats, dont 1 prioritaire, correspondent à des enjeux modérés. Enfin, deux habitats sont considérés comme étant des enjeux faibles et un habitat n'a pas été déterminé par absence de classification régionale.

Seize espèces végétales et animales dont la présence est avérée ou potentielle sont recensées sur le site :

- trois espèces végétales : l'Orthotric de Roger, la Buxbaumie verte et le Botriche simple ;

- et treize espèces animales. Ont été cités le Grand rhinolophe et le Minioptère de Schreibers qui sont des espèces de chauve-souris, le Desman des Pyrénées – petit mammifère aquatique endémique aux Pyrénées – rare et très vulnérable, le Lucane Cerf-volant (coléoptère) et le Damier de la Succise (papillon).

♦ Les études écologiques qui ont été réalisées sur la ZSC « Conques-de-la-Preste » ont permis de confirmer la présence de 26 habitats d'intérêt communautaire. Ont été cités les trois enjeux déterminés comme très forts (un habitat rocheux et deux habitats forestiers) ; comme pour le site « Massif du Canigou » : « Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles » et « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* ». Le troisième étant l'habitat « Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* » (code Eur15 : 9150).

Concernant les espèces d'intérêt communautaire avérées ou potentielles au nombre de 5, ont été cités une orchidée : le Sabot de Venus et le papillon de nuit : l'Isabelle de France. Ce papillon a été recensé comme présent sur le territoire au cours d'une étude réalisée en 2011 en partenariat entre la Réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste et l'Institut National de la Recherche Agronomique.

♦ Enfin, pour la ZPS « Canigou - Conques-de-la-Preste », les études réalisées par le Groupement Ornithologique du Roussillon ont permis de recenser 19 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présentes sur le site : un enjeu exceptionnel : le lagopède alpin, trois enjeux très forts : la perdrix grise, le grand tétras et le gypaète barbu, etc.

1 Aulne glutineux
2 Frêne commun
3 Châtaignier commun

✦ Cet état des lieux des activités humaines et des enjeux écologiques du territoire a permis de définir les grands objectifs de gestion durable, cités ci-après :

1. Favoriser les activités bénéfiques, notamment pastorales et agricoles, à la conservation et la restauration des habitats naturels ouverts d'intérêt communautaires, qui sont aussi des habitats d'espèces importants (invertébrés, avifaune, chiroptères, reptiles, ...) ;
2. Favoriser les pratiques sylvicoles adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers ;
3. Préserver les habitats humides d'intérêt communautaire, favorables à des espèces spécifiques (invertébrés, amphibiens, desman, loutre, ...) ;
4. Préserver et favoriser les espèces végétales et animales d'intérêt communautaire ;
5. Améliorer les connaissances sur les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire du site ainsi que leurs habitats ;
6. Gérer et canaliser la fréquentation et les activités humaines impactant sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire ;
7. Informer et sensibiliser sur la fragilité des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, et aux moyens de les respecter et de les protéger ;
8. Animer la mise en place des mesures de gestion favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire, en assurant le suivi et effectuer des modifications si nécessaire.

Afin d'atteindre ces grands objectifs de gestion, des mesures de gestion ainsi qu'une charte de bonnes pratiques ont été réalisées en concertation, lors de groupes de travail qui ont eu lieu en début d'année 2012.

2. Validation des « fiches actions »

✦ 25 « fiches actions » ou « fiches mesures » ont été déterminées afin d'atteindre ou de tendre vers les objectifs pré-cités. Chacune de ces actions correspond à un des quatre domaines suivants : l'animation (ANIM), la communication (COM), la gestion (GEST) et le suivi (SUIV) :

- 1 mesure concerne l'animation, c'est à dire la mise en œuvre du Document d'objectif ;
- 2 mesures se rapportent à la communication, l'information et la sensibilisation autour de Natura 2000 ;
- 19 mesures correspondent à la gestion des habitats et des espèces ;
- enfin 3 mesures concernent le suivi des habitats et des espèces et l'amélioration des connaissances.

La liste de ces 25 « fiches mesures » a été énoncée.

✦ La mesure animation ANIM01 « animer et piloter la mise en œuvre du Document d'objectifs » concerne l'objectif 8 et liste de façon exhaustive toutes les actions qui seront réalisées par la structure animatrice du Docob.

✦ Les mesures de communication COM01 « sensibiliser le grand public à la démarche Natura 2000 » et COM02 « informer et accompagner les personnes directement concernées par Natura 2000 » se rapportent à l'objectif 7. Elles passent par le biais de réunions d'information, d'outils de communication (lettres d'information, livrets de vulgarisation, site internet, ...), etc.

✦ Les mesures de gestion GEST01 à GEST19 sont les socles des futurs contrats Natura 2000. Ces fiches regroupent des informations telles que les habitats et les espèces concernés par la mesure, la description de l'action, les acteurs concernés, les mesures du Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH) y afférentes (323, 227 ou 224)⁴, les conditions d'éligibilité, les engagements

⁴ Les mesures 323 s'appliquent au contrats dits « nini » (ni agricole ni forestier), les mesures 227 concernent les contrats forestiers et les

rémunérés et non rémunérés, les observations et recommandations, les indicateurs de suivi des habitats et des espèces, les points de contrôle de respect du cahier des charges, etc.

- 2 mesures de gestion concernent l'objectif 1 :

- GEST01 : Restaurer les milieux ouverts en déprise,
- GEST 02 : Entretenir les milieux ouverts favorables à la biodiversité.

- 5 mesures se rattachent à l'objectif 2 :

- GEST03 : Favoriser la régénération naturelle des habitats forestiers d'intérêt communautaire,
- GEST05 : Créer ou rétablir des clairières intra-forestières favorables aux espèces d'intérêt communautaire,
- GEST06 : Réaliser des éclaircies et des travaux de nettoyage en milieux forestiers au profit d'espèces d'intérêt communautaire,
- GEST07 : Favoriser le développement du bois sénescant,
- GEST08 : Irrégulariser les peuplements forestiers en vue de favoriser la biodiversité d'intérêt communautaire.

- 2 mesures se rapportent à l'objectif 3 :

- GEST10 : Restaurer et conserver les tourbières et prairies humides d'intérêt communautaire,
- GEST19 : Restaurer et préserver la diversité des milieux rivulaires favorable à la biodiversité.

- La mesure GEST04 « Lutter contre les espèces exotiques et envahissantes » concerne des espèces telles que le Buddléia de David, la Renouée du Japon, le Vison d'Amérique, ... et concerne plusieurs types de grands milieux, et donc plusieurs objectifs (1 à 3).

- 8 mesures concernent les espèces animales et végétales sans différenciation de milieu (objectif 4) :

- GEST09 : Limiter ou éviter les dérangements et dégradations sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire,
- GEST11 : Restaurer ou conserver les corridors arborés favorables aux espèces d'intérêt communautaire,
- GEST12 : Mettre en place des opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire,
- GEST13 : Mettre en place des aménagements en faveur des espèces d'intérêt communautaire
- GEST14 : Réduire l'impact de certaines infrastructures sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats,
- GEST15 : Limiter l'impact des clôtures sur les galliformes de montagne et autres espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire,
- GEST16 : Assurer la tranquillité des espèces de chauve-souris présentes dans les mines du Llech
- GEST17 : Mettre en place des sites d'équarrissage naturel.

♦ Enfin, trois mesures de suivi concernant l'objectif 5 « Améliorer les connaissances sur les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire du site ainsi que leurs habitats » ont été déterminées :

- SUIV01 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire,
- SUIV02 : Améliorer les connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire,
- SUIV03 : Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques et envahissantes.

3. Validation de la charte Natura 2000

mesures 224 sont des MAET (Mesures Agri-Environnementales Territorialisées)

Compte rendu du 4ème Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR9101475 « Massif du Canigou », FR9101476 « Conques-de-la-Preste » et FR9110076 « Canigou - Conques-de-la-Preste »
du 19 avril 2012 à Taurinya

La charte Natura 2000 est un outil contractuel à destination des propriétaires, des mandataires de parcelles et des usagers du site. Elle s'applique à l'intérieur des périmètres Natura 2000. Le signataire s'engage pour une durée de 5 ans à respecter des engagements et des recommandations pour un développement durable des territoires ruraux remarquables.

Les recommandations ont vocation à sensibiliser le signataire et les engagements sont de l'ordre de bonnes pratiques en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Trois champs d'application sont possibles : tout d'abord chaque signataire s'engage pour les recommandations et engagements concernant l'ensemble du territoire, ensuite il choisit en fonction de ces pratiques les engagements et recommandations qui concernent des grands types de milieux (herbacés, forestiers, humides, rocheux, cours d'eau) et/ou des types d'activités (spéléologie, randonnées pédestre, équestre, VTT, canyoning, escalade / alpinisme, ski de randonnée / raquettes à neige, chasse, pêche, ...).

M. Pierre LISSOT, directeur du Syndicat Mixte Canigó Grand Site, est intervenu pour rappeler que la charte Natura 2000 est un outil conventionnel mis en place sur la base du volontariat.

4. Animation

Le Syndicat Mixte Canigó Grand Site a exprimé son souhait auprès du Comité de pilotage de se positionner en tant que structure animatrice des trois sites. Ayant élaboré le Docob, la légitimité du Syndicat Mixte Canigó Grand Site pour sa mise en œuvre a été reconnue par les membres du Copil qui ont approuvé à l'unanimité la candidature formulée par M. Daniel BAUX, vice-Président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site.

5. Validation finale du Docob des 3 sites

M. Bernard LOUPIEN, Président du Comité de pilotage, a proposé à validation les documents présentés ce jour ainsi que l'intégralité du Docob. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité. Il a clôturé la réunion, remerciant les participants pour leur présence.

Contact :
Pierre LISSOT, Directeur
Laura HOPP, Chargée de mission Natura 2000
Syndicat Mixte Canigó Grand Site
Bât ChefdeBien - Boulevard de la Gare
BP 50087
66 501 Prades Cedex
04 68 96 45 86
canigou-natura2000@orange.fr
www.canigo-grandsite.fr

Annexe 4 : Courrier d'invitation au Copil du 18 décembre 2012



Fait à Prades, le 26 novembre 2012

**SYNDICAT MIXTE CANIGÓ
GRAND SITE**

*Conseil Général
des Pyrénées-Orientales*

*Office National
des Forêts
Agence Aude/P.O.*

*Amélie-les-Bains
Arles-sur-Tech
Baillestavy
Campôme
Castell
Cattlar
Codalet
Comeilla-de-Confient
Corsavy
Coustouges
Escaro
Espira-de-Confient
Estoher
Fillols
Finestret
Fulla
La Bastide
Lamanère
Le Tech
Los Masos
Mantet
Marquixanes
Montbolo
Montferrer
Prades
Prats-de-Mollo
Prunet-et-Belpuig
Py
Rodes
Sahorre
Saint-Laurent-de-Cerdans
Saint-Marsal
Serralongue
Taulis
Taurinya
Valmanya
Vermet-les-Bains
Villefranche-de-Confient
Vinça*

Avec le soutien
de la Région
Languedoc-Roussillon,
de l'Etat
& de l'Europe.

Réf. : LH/PL

Objet : Invitation au premier Comité de pilotage d'animation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou - Conques-de-la-Preste ».

Madame, Monsieur,

Le Docob des sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques-de-la-Preste » et « Canigou – Conques-de-la-Preste », validé en Copil le 19 avril dernier, est actuellement en phase d'animation depuis le 1er mai.

Afin d'établir le bilan de cette première année d'animation et d'envisager l'année à venir, j'ai le plaisir de vous inviter au premier Copil d'animation du Docob qui se déroulera le :

**Mardi 18 décembre 2012
à 10h
à la salle polyvalente d'Estoher
« Accueil café » à 9h30**

Ce Copil aura pour ordre du jour :

- le bilan 2012,
- le plan d'actions 2013,
- l'élection du Président du Copil pour la phase animation du Docob,
- les Mesures agri-environnementales territorialisées (ou contrats agricoles),
- la lettre d'information Natura 2000,
- les questions diverses.

Le directeur du Syndicat Mixte, Pierre LISSOT, et la chargée de mission Natura 2000, Laura HOPP, demeurent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Christian BOURQUIN
Président du Canigó Grand Site
Président de la Région Languedoc-Roussillon
Sénateur des Pyrénées-Orientales



SYNDICAT MIXTE CANIGÓ GRAND SITE – www.canigo-grandsite.fr

Bâtiment Chefdebien – Boulevard de la Gare – BP 50087 66501 PRADES Cedex
Tél : 04 68 96 45 88 – Fax : 09 74 44 14 60 – canigougrandsite@wanadoo.fr

Annexe 5 : Article « Le pastoralisme dans le massif du Canigou, un enjeu économique, paysager et environnemental », lettre « Nature et expériences » n°18, décembre 2012



Le pastoralisme dans le Massif du Canigou, un enjeu économique, paysager et environnemental

Propos recueillis auprès de Laura Hopp, chargée de mission Natura 2000, Syndicat Mixte Canigou Grand Site (labellisé Grand Site de France en juillet 2012).

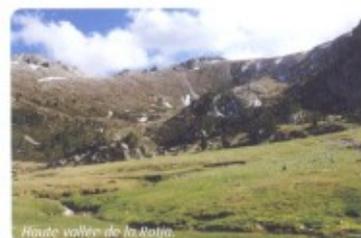


Les sites Natura 2000 « Massif du Canigou » et « Conques-de-la-Preste », correspondent à une entité écologique continue et cohérente sur le massif du Canigou. Ces deux Zones Spéciales de Conservation (ZSC), sur lesquelles se superpose la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Canigou - Conques-de-la-Preste », s'étendent au total sur 20 224 hectares à des altitudes s'échelonnant de 480 à 2 731 mètres.

32 habitats d'intérêt communautaire dont 11 habitats agro-pastoraux ont été recensés, ainsi que 37 espèces inscrites aux directives « Habitats » et « Oiseaux », 21 d'entre elles étant directement dépendantes des milieux ouverts comme le lagopède alpin des Pyrénées, la perdrix grise, le grand tétras, le gypaète barbu, le crève à bec rouge et d'autres espèces d'intérêt communautaire comme les chiroptères, le damier de la sucisse, le botryche simple,...

Le document d'objectifs de ces sites a été adopté

en avril 2012 et le Syndicat Mixte du Canigou en assure l'animation. Sept premiers contrats agricoles Natura 2000 (MAEt) sont en cours d'élaboration (élevages ovins, bovins, caprins et équins) pour une mise en œuvre en 2013. Le maintien de l'activité agricole sur le Canigou est conditionné par un bon équilibre entre le milieu naturel et le pastoralisme. Or cet équilibre est aujourd'hui menacé par une forte dynamique d'embroussalement en zone intermédiaire (moyenne montagne) incitant les troupeaux à monter de plus en plus tôt en estives. Face à ce constat, le maintien d'un niveau suffisant de ressource pastorale passe par la capacité de ré-ouvrir ces zones en perpétuelle évolution et de les entretenir afin d'augmenter la surface en herbe nécessaire aux troupeaux, et évidemment d'en faire bénéficier la remarquable biodiversité qu'abritent ces espaces ouverts. Le pastoralisme, principalement extensif et transhumant, est une activité ancestrale sur le massif et constitue un enjeu fort sur le Canigou d'un point de vue économique,



Haute vallée de la Balga.

© P. Lissor - Directeur du SMCGS

social, écologique et paysager. Depuis des siècles, il contribue au maintien de la mosaïque des milieux naturels, nécessaire à la survie des espèces animales et végétales patrimoniales liées aux milieux ouverts et aux écotones créés. Il soutient économiquement le tissu social en milieu rural en assurant un certain nombre d'externalités positives ; les paysages remarquables du Canigou ainsi entretenus fournissent entre autre un cadre admirable au tourisme local. Les MAEt contribuent à ce titre à la restauration et la conservation des milieux agro-pastoraux.

Natura 2000 insufflé une dynamique des territoires grâce à une démarche partagée

Propos recueillis auprès de Jean Denat, Vice-président du Conseil général du Gard et Président du Syndicat mixte de la Camargue gardoise (SMCG).



Le SMCG est animateur de trois sites Natura 2000 : « Petite Camargue » et « Camargue fluvio-lacustre » (Directive Habitats) et la ZPS « Petite Camargue laguno-marine » (Directive Oiseaux). Sous la présidence de Jean Denat et à l'issue de nombreuses réunions de concertation entre protecteurs de la nature et usagers du milieu naturel, le document d'objectifs du site « Petite Camargue » a été approuvé par les membres du Comité de pilotage en décembre 2007.

« Le Docob a été approuvé à l'unanimité parce que nous avons établi un dialogue permanent avec les usagers éleveurs, sagneurs, chasseurs ou riziculteurs et les propriétaires pour qu'ils participent activement et qu'ils s'approprient la préservation du patrimoine naturel local. Nous avons également travaillé avec deux entreprises, les Salins du Midi et les Domaines de Listel » souligne Jean Denat. Dès l'adoption du Docob, un ensemble d'actions concrètes ont été mises en place, notamment

le suivi des roselières, la gestion des niveaux d'eau, le recensement des laro-limicoles coloniaux,...

Depuis l'année 2008, 39 dossiers de Mesures agri-environnementales territorialisées (MAEt) ont été déposés, soit 1,2 millions d'€ mobilisés jusqu'en 2017 et 1 270 hectares engagés dans ces mesures. Six nouvelles MAEt sont prévues en 2013 pour un total de 510 000 € et 440 hectares supplémentaires.

Des contrats Natura 2000 ont été signés avec les Salins du Midi et les Domaines de Listel. Ils visent à l'élimination d'espèces végétales envahissantes (Baccharis, Herbe de la pampa par exemple) et à l'amélioration des conditions de reproduction des colonies d'oiseaux laro-limicoles et des flamants roses avec la création d'îlots de nidification. Un contrat est en cours de montage avec la commune du Grau-du-Roi pour la préservation des plages et des dunes. Des actions complémentaires sont menées, via les programmes européens Life Chiro'Med et Lag'Nature dont le SMCG

est partenaire, et l'Opération Grand Site Camargue Gardoise, animée par le SMCG.

Jean Denat l'assure : « je suis un président heureux. La démarche Natura 2000 insufflé une dynamique et mobilise les acteurs locaux. Quand on utilise correctement le dispositif, on a des résultats intéressants car les populations locales comprennent que leurs pratiques, le plus souvent traditionnelles, contribuent à la préservation de leur patrimoine naturel. Mais nous devons poursuivre le dialogue avec tous les acteurs du territoire pour une gestion partagée. C'est ainsi que les acteurs du tourisme se sont engagés à nos côtés pour constituer un réseau d'ambassadeurs du Patrimoine ».

Il n'en reste pas moins que le nouveau dispositif sur l'évaluation des incidences suscite certaines réticences : « il ne faudrait pas que Natura 2000 devienne un épouvantail qu'on agite dès que l'on veut interdire des pratiques. J'ai peur d'un retour en arrière. Il faut que les choses se fassent avec nous, pas sans nous ou contre nous ».